



Le 22 mars 2003

À l'actionnaire de Canada-Vie,

Le 17 février 2003, votre conseil d'administration annonçait l'opération proposée avec Great-West Lifeco Inc. (Great-West) et recommandait aux actionnaires de Canada-Vie de l'approuver.

En vertu de l'opération, la Great-West acquerrait la totalité des actions ordinaires de Canada-Vie pour une contrepartie composée d'un montant au comptant et de titres évalués (en date du 14 février 2003) à 44,50 \$ CA l'action ordinaire de Canada-Vie.

Depuis la démutualisation il y a plus de trois ans, Canada-Vie a pour objectif premier de maximiser la valeur pour ses actionnaires. Votre conseil d'administration croit que la combinaison de nos activités avec celles de la Great-West réalise cet objectif. En consultation avec les conseillers financiers, les conseillers juridiques et la direction de Canada-Vie, le conseil a examiné un certain nombre de facteurs avant d'en arriver à recommander l'opération. Ces facteurs sont exposés dans la circulaire de sollicitation de procurations ci-jointe.

Votre conseil vous recommande d'approuver l'opération.

Nous vous invitons à voter **en faveur de** l'opération. Vous pouvez le faire à l'occasion de l'assemblée extraordinaire qui aura lieu de 5 mai 2003. À cet effet, nous avons joint un formulaire de procuration (feuillet bleu) que nous vous demandons de remplir et de retourner dans l'enveloppe ci-jointe. Pour vous aider à vous acquitter de cette tâche importante, nous vous remettons également une circulaire de sollicitation de procurations qui renferme tous les détails de l'opération et d'autres renseignements qui vous permettront de faire un choix éclairé.

Peu après l'assemblée extraordinaire de mai prochain, et en supposant que les actionnaires de Canada-Vie approuvent l'opération, nous vous enverrons les formulaires et renseignements connexes qui vous permettront de décider si vous voulez recevoir un montant au comptant ou des titres de la Great-West ou encore une combinaison des deux en échange de vos actions ordinaires de Canada-Vie, sous réserve d'un calcul proportionnel, une fois l'opération conclue.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec notre agent d'information, Georgeson Shareholder, sans frais, aux numéros indiqués dans la circulaire de sollicitation de procurations.

Veillez agréer nos salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink that reads "David A. Nield".

DAVID A. NIELD
Président du conseil et chef de la direction